

à la dose de 1 centigramme, à cause de son action sialagogue et sudoripare.

Dans les cas très graves, MM. Dastre et Loye recommandent les injections intra-veineuses de sérum artificiel, qui permettent de pratiquer une sorte de lavage du sang et favorisent l'excrétion urinaire.

II. *Empêcher la formation des substances toxiques.* — Que les symptômes d'intoxication soient survenus rapidement ou tardivement, il importe de diminuer autant que possible la pullulation des microbes intestinaux et la production des toxines, en pratiquant l'*antisepsie intestinale*.

Le benzo-naphtol, le bétol, employés dans ce but, n'ont pas une grande efficacité. Les purgatifs cholagogues, le salicylate de soude sont plus utiles pour réaliser cette antisepsie. Enfin, le régime lacté absolu, ou même la diète hydrique, constituent le meilleur moyen de diminuer le nombre et la virulence des microbes intestinaux.

III. *Combattre les accidents.* — Les moyens thérapeutiques à employer varient avec la nature des symptômes.

a. Dans certains cas, les symptômes observés permettent de reconnaître la nature du poison absorbé. Certaines toxines de viandes putréfiées sont analogues à la muscarine des champignons et amènent l'arrêt du cœur en diastole. Lorsque la syncope sera menaçante, lorsque la pupille sera contractée, comme dans l'intoxication par la muscarine, on devra recourir à l'action antidotique du sulfate d'atropine employé en injections sous-cutanées, à la dose de 1 milligramme.

D'autres toxines, comme la ptomatropine, extraite de l'esturgeon par Anrep, produisent, au contraire, un effet analogue à celui de l'atropine; elles entraînent de la sécheresse du pharynx, des contractions intestinales, de la dilatation pupillaire. Dans le cas où ces symptômes seraient observés, on serait en droit de pratiquer une injection sous-cutanée de chlorhydrate de morphine, à la dose de 1 centigramme, ou mieux une injection de pilocarpine, à la dose de 1 milligramme.

b. Le grand danger des intoxications alimentaires tient souvent à leur action sur le muscle cardiaque.

La tendance à la défaillance sera combattue avantageusement par les injections sous-cutanées de caféine à haute dose, par les injections d'éther ou d'huile camphrée, par l'administration de stimulants, comme le champagne, le café, la teinture ammoniacale anisée, l'alcool, etc.

c. Les phénomènes d'excitation et les convulsions seront combattus par les antispasmodiques, le bromure de potassium, le valériate d'ammoniaque, les lavements de chloral.

d. La dyspnée sera traitée par les révulsifs, et surtout par les injections de morphine.

e. La diarrhée et les vomissements, qui permettent l'évacuation du poison, doivent être respectés au début. Mais, si ces symptômes persistent, si, par leur intensité, ils contribuent à épuiser le malade, on devra chercher à les arrêter.

Contre les vomissements, on donnera la glace à l'intérieur, la potion de Rivière, le champagne glacé, les boissons gazeuses et acidulées, etc.

Contre la diarrhée, on usera de l'opium.

II. — INTOXICATIONS D'ORIGINE VÉGÉTALE.

Un certain nombre d'aliments végétaux sont susceptibles de produire des empoisonnements, dus généralement aux principes toxiques qu'ils contiennent dans leurs tissus, et quelquefois aux altérations qu'ils ont subies sous l'influence des fermentations.

La variété des principes toxiques contenus dans les végétaux explique la variété des symptômes observés.

On peut distinguer deux grands groupes d'aliments toxiques d'origine végétale : 1° les farines de céréales, contaminées par des graines toxiques; 2° les champignons.

1° FARINES. — La farine ordinaire peut être mélangée de farine d'ivraie, qui provoque des accidents passagers, décrits sous le nom de témentulisme, — de mélampyre des champs, donnant lieu au mélampyrisme, — ou de graine de nielle des blés, produisant le githagisme.

L'ergot de seigle donne naissance à des accidents graves, décrits sous le nom d'ergotisme, à forme gangréneuse ou convulsive. Il est peut-être aussi la cause de certains cas de maladie de Raynaud, d'acrodynie ou d'érythromélagie (Ehlers). Les épidémies d'ergotisme, assez fréquentes autrefois, n'existent plus aujourd'hui.

La gesse est la cause d'accidents décrits sous le nom de lathyrisme.

Le maïs altéré contient une substance toxique qui produit la pellagre.

Les noix mouillées produiraient, d'après Planchon, des accidents, dus à l'action du *Rhizopus nigricans*.

Les pommes de terre germées donneraient des intoxications dues à la solanine.

L'examen attentif des graines, l'analyse des farines permettent d'éviter les intoxications dues aux farines contaminées.

Le traitement des maladies déterminées par ces intoxications

variera avec la nature des symptômes observés; nous ne pouvons entrer dans le détail des indications.

2° CHAMPIGNONS. — Les intoxications par les champignons sont beaucoup plus fréquentes; elles sont produites surtout par les amanites, les russules, les lactaires.

Le principe toxique est la muscarine (Koppe et Schmiedeberg), associée à la choline (Bœhm) et à d'autres alcaloïdes.

Prophylaxie. — Le choix des champignons, fondé sur la détermination exacte de leurs caractères botaniques, permet seul d'éviter ces intoxications. On ne doit se fier à aucune des méthodes empiriques préconisées pour la destruction des mauvais champignons, telles que le noircissement des objets en argent pendant la cuisson. D'autre part, les recettes indiquées pour neutraliser le principe toxique des champignons, telles que la macération dans l'eau froide, dans l'eau salée forte, dans le vinaigre ou dans une solution de tanin, n'ont aucune valeur.

Traitement. — En raison de la gravité des intoxications, le traitement doit être aussi rapide et aussi énergique que possible. Il consiste : 1° à évacuer le poison; 2° à combattre ses effets.

1° La première indication est remplie par les moyens mécaniques, tels que le lavage de l'estomac, le vomissement provoqué et l'entéro-clyse. Les vomitifs et les purgatifs sont moins efficaces, mais on devra y recourir cependant, si l'on n'a pas sous la main les instruments nécessaires pour appliquer les autres procédés.

2° L'action de la muscarine est combattue par celle de son antidote, l'atropine, qui sera employée sous forme d'injections sous-cutanées, à la dose d'un demi-milligramme à 1 milligramme et demi.

La formule suivante peut être utilisée :

Sulfate d'atropine.....	0 ^{gr} ,01
Eau de laurier-cerise.....	20 grammes.

1 centimètre cube de cette solution contient un demi-milligramme de sulfate d'atropine.

Marcel LABBÉ.

SCORBUT

Le scorbut est devenu à notre époque une maladie très rare. On en observe seulement, de temps en temps, quelques cas sporadiques à bord des navires mal équipés au cours des longues traversées, ou dans les établissements pénitentiaires, parmi les détenus soumis, pour des raisons disciplinaires, à un régime alimentaire extrêmement sévère.

Les grandes épidémies n'apparaissent plus guère que dans les armées en campagne dont le ravitaillement est très difficile, et surtout dans les villes assiégées, modalités dont la guerre de Crimée et le siège de Paris de 1870 nous ont fourni, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, les exemples les plus mémorables.

Toutefois, on a signalé, il n'y a pas bien longtemps, une forme de scorbut qui est essentiellement d'origine moderne, celle qui se développe quelquefois sur les enfants nourris exclusivement de lait stérilisé ou de farines lactées, forme décrite sous le nom de *maladie de Barlow*, que l'on a regardée quelque temps comme une variété aiguë du rachitisme.

Ce serait, par conséquent, une erreur de considérer le scorbut comme une affection complètement disparue, dont le médecin peut, de nos jours, se désintéresser.

Prophylaxie. — La prophylaxie du scorbut se résume tout entière dans ce précepte : introduire le plus souvent possible, et si on le peut tous les jours, dans le régime des sujets qui, pour une raison quelconque, sont obligés de se nourrir d'aliments de conserve et de salaisons, une petite quantité d'aliments frais. On est souvent surpris de voir quelle proportion minime de lait frais, de jus de fruits, de légumes ou de végétaux herbacés il suffit de faire intervenir pour exercer une action préservatrice.

C'est à tort que l'on a cru pendant longtemps que les végétaux possédaient seuls la vertu antiscorbutique, vertu qu'en réalité ils partagent avec les aliments d'origine animale : le lait et la viande, à condition que ces derniers n'aient point été soumis à la cuisson. Tous les tissus et éléments vivants, qu'ils appartiennent à l'un ou l'autre règne, renferment des substances indispensables à l'existence, mais éminemment fragiles, que détruisent la coction et les manipulations un peu compliquées.

Cependant, il semble que la richesse en principes de cette nature